



L'expertise en transport

Colloque

DES INNOVATIONS POUR AMÉLIORER LA VIABILITÉ HIVERNALE

4 OCTOBRE 2017, à Trois-Rivières

Concours

INNOVATION VH

Appel de candidatures

L'AQTr veut promouvoir les innovations en viabilité hivernale.

Vous avez développé une innovation (produit ou technologie) touchant à l'entretien, au transport, à la sécurité, aux infrastructures, etc. en période hivernale. Ce concours s'adresse à vous!

Directives de candidatures

Remplir le formulaire de mise en candidature disponible à AQTr.com et le transmettre le 13 septembre 2017, au plus tard.

Les projets doivent être décrits et présentés en 500 mots. Le formulaire d'inscription peut être accompagné de deux annexes, au maximum, sous forme d'illustrations (photos, graphiques). Les présentations de type PowerPoint ne sont pas acceptées.

Conditions d'admissibilité

Les finalistes, qui auront passé la première étape de sélection du concours, devront préalablement s'inscrire au colloque.

Formulaire

Voir le formulaire en [annexe](#).

Pour toute information complémentaire :
Laszlo Dankovics
ldankovics@AQTr.com
514 523-6444, poste 405

Critères de sélection

- Pertinence : 20 %
Existe-t-il un besoin? La solution répond-elle au besoin? Cohérence entre le besoin et la solution proposée.
- Innovation : 40 %
Produit ou technologie qui se démarquent? Nouveauté ?
- Améliorations prévues : 20 %
Y a-t-il ou y aura-t-il des améliorations pour l'entretien, les infrastructures, le transport ou la sécurité en période hivernale?
- Reproductibilité : 20 %
Le produit ou la technologie peuvent-ils être applicables ailleurs?

Si votre candidature a franchi la première étape, c'est que le comité de sélection croit que votre innovation figure parmi les plus originales! Vous êtes donc finaliste. Vous serez alors invité à en faire la présentation devant le public du colloque Des innovations pour améliorer la viabilité hivernale, le 4 octobre, à Trois-Rivières. Le public sera appelé à voter pour son projet favori. Le vainqueur sera annoncé au déjeuner-causerie du colloque.

Lors de la présentation de votre projet, vous disposerez d'une période maximale de 5 minutes sur le principe de : 5 images/5 minutes. Cette présentation ne pourra se faire que par une seule personne.

Saurez-vous convaincre le public du caractère innovant de votre projet?

AQTr.com